



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Continuez-a-agir-pour-donner-plus>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Fukushima, la catastrophe nucléaire continue > Archives > Archives Mobilisations > Pétition contre l'exposition des enfants à la radioactivité > **Continuez à agir pour donner plus de poids à votre signature !**

12 mai 2011

## Continuez à agir pour donner plus de poids à votre signature !

Diffusez le lien de la pétition à tous vos contacts :

<https://www.sortirdunucleaire.org/petition-japon> Plus nous serons nombreux à agir, plus notre action sera susceptible d'empêcher l'exposition scandaleuse des enfants japonais à des niveaux d'irradiation très élevés et dangereux pour leur santé.

**Pour donner plus de poids à votre signature, nous vous proposons de contacter directement l'ambassade du Japon.**

- Vous pouvez **exposer de vive voix votre position en appelant l'ambassade du Japon** au 01 48 88 62 00 (du lundi au vendredi, 9h30 - 13h et 14h30 - 18h).
- Demandez à parler si possible à un collaborateur direct de l'ambassadeur du Japon pour exprimer votre préoccupation et votre opposition à la décision de relever le seuil légal d'exposition des enfants japonais à la radioactivité. Dans tous les cas, restez courtois, votre position n'en sera que mieux entendue.
- Nous vous proposons ci-dessous un **message prêt pour envoi par e-mail à l'ambassade du Japon**. N'hésitez pas à le personnaliser et n'oubliez pas de le signer.

Pour que votre message ait toutes les chances d'être transmis à l'ambassadeur, envoyez le aux 6 adresses e-mail suivantes :

[info-fr@ps.mofa.go.jp](mailto:info-fr@ps.mofa.go.jp) ; [consul@ps.mofa.go.jp](mailto:consul@ps.mofa.go.jp) ; [marylene.gervais@ps.mofa.go.jp](mailto:marylene.gervais@ps.mofa.go.jp) ;  
[yasushi.katsume@ps.mofa.go.jp](mailto:yasushi.katsume@ps.mofa.go.jp) ; [yasuo.saito@ps.mofa.go.jp](mailto:yasuo.saito@ps.mofa.go.jp) ; [petition20msv@sortirdunucleaire.fr](mailto:petition20msv@sortirdunucleaire.fr)

— Message à envoyer à l'ambassade du Japon en France —

À l'attention de Son Excellence M. Yasuo Saito, Ambassadeur du Japon en France

Votre Excellence,

En France comme en Allemagne, 20 mSv/an est le seuil maximal d'irradiation recommandé pour "les personnes affectées à des travaux sous rayonnements ionisants", c'est-à-dire pour les

travailleurs du nucléaire. Au Japon, la loi sur les normes du travail interdit aux personnes de moins de 18 ans de travailler dans ces conditions. De plus, les nourrissons et les enfants sont plus vulnérables que les adultes aux effets sanitaires néfastes de la radioactivité. Or, le 19 avril 2011, le gouvernement japonais a décidé de relever de 1 mSv/an à 20 mSv/an la norme de radioprotection pour les écoles de la préfecture de Fukushima. Permettre que des enfants soient exposés à de telles doses de rayonnements est révoltant et inhumain.

Je condamne fermement cette décision intolérable.

Votre Excellence, je demande instamment que le gouvernement japonais annule immédiatement la décision autorisant l'exposition des enfants à des doses d'irradiation pouvant atteindre 20 mSv/an, et prenne au contraire toutes les dispositions nécessaires pour les préserver de l'exposition à la radioactivité.

Je demande également que le gouvernement japonais rende public sans délai le nom des experts qui ont avalisé cette décision inhumaine.

Votre Excellence, j'espère que vous mettrez tout en œuvre pour que votre gouvernement fasse droit à ces demandes qui sont aussi celles de plusieurs associations japonaises.

J'adresse mes pensées solidaires et mon soutien au peuple japonais dans les terribles épreuves qu'il affronte aujourd'hui.

Veillez agréer mes respectueuses salutations.

*Signature*